

tionner les compartiments, est versé, continuellement, en employant des coffrages mobiles. Ces coffrages sont hauts de quatre ou cinq pieds et haussés au moyen de vérins. Quand la coulée commence il faut la poursuivre sans arrêt, vingt-quatre heures par jour, jusqu'au moment où on parvient au sommet des compartiments, qui porte le nom de plancher.

Je participais à la construction d'un des plus grands élévateurs de la Colombie-Britannique. Ici encore l'ingénieur conseil s'appelaient C. D. Howe. Nous en étions rendus au plancher. A ce stade, il faut couler la dalle du plancher, opération qui doit se poursuivre également sans arrêt. Je faisais partie de l'équipe de nuit, le soir de la coulée du plancher. Une cinquantaine d'ouvriers faisaient partie de l'équipe de nuit, y compris des menuisiers, des électriciens, des manoeuvres et des poseurs d'armature. Vers minuit et demi, le compartiment central a commencé à s'effondrer, au moment où on s'apprêtait à couler le plancher. Nous en avons été avertis parce que le béton du compartiment central a commencé à s'affaisser. Lorsqu'il s'est effondré d'autres compartiments ont commencé à faire de même. J'ai dit que les cinquante ouvriers de cette équipe de nuit ont été avertis du danger. J'ai sauté sur le côté et j'ai saisi les vérins de la caisse mobile.

Nous avons été très chanceux ce soir-là. Si le compartiment s'était effondré subitement, les cinquante ouvriers seraient tous morts. Si nous n'avions pas tenu compte de l'avertissement lorsque le premier compartiment a commencé à s'effondrer nous aurions tous péri. Le résultat aurait été le même si l'ensemble du plancher s'était effondré. Quand les cinquante ouvriers ont vu que le béton commençait à fléchir ils se sont rendu compte du danger. Que s'est-il passé après? Le plancher entier ne s'est pas effondré, mais l'ingénieur chargé des travaux s'est-il contenté d'en démolir quelques centaines de pieds? Non, il s'est servi de la fondation solide sur le côté; il a placé de lourdes poutres en travers, et il a remis en place la charpente de la dalle.

A mon avis, l'analogie avec la situation actuelle du chômage au Canada est parfaite. L'homme qui a dirigé ces travaux d'ingénieur durant les années 1920 est celui qui occupe actuellement le poste de premier ministre suppléant du Canada à la Chambre des communes. Ce que je demande, c'est que cette entreprise soit une leçon pour lui et le Gouvernement. Aujourd'hui, au Canada, ce n'est pas un plancher qui s'écroule dans la construction d'un élévateur à blé. D'après le témoignage qui nous est venu de toutes les parties de la Chambre, ce sont les assises de la sécurité qui s'écroulent sous le poids de plus de 500,000 ouvriers de notre pays.

Dans l'écroulement de ce compartiment central, les ouvriers ont cherché à se protéger. Les chômeurs aujourd'hui tendent la main parce que les assises de la sécurité se sont effondrées. S'ils ont droit aux prestations, ils les touchent, mais suivant un barème qui ne permet à aucune famille de vivre convenablement. C'est comme ce vérin que j'ai saisi il y a plus de vingt ans. Mais il y en a sous les pieds desquels le plancher de la sécurité s'est écroulé qui ne savent absolument pas de quel côté se tourner, parce que les gouvernements libéraux n'ont pas tenu les promesses qu'ils ont faites en août 1945. Je parlerai de cela dans quelques minutes.

Il y a un point que je désire démontrer et je serais satisfait, même si je ne parvenais à établir que celui-là. Pouvons-nous comprendre un avertissement qui nous est donné et agir en conséquence ou avons-nous un gouvernement qui veut voir s'écrouler le plancher de la sécurité avant de faire quelque chose? J'ai été absolument stupéfait par les discours que j'ai entendu prononcer du côté ministériel. On a refusé de tenir aucun compte de ce signe avant-coureur d'effondrement et de prendre des mesures en conséquence. Je ne suis pas prophète de malheur...

Une voix: Oh, non!

M. Winch: ...mais je dis que lorsque le Gouvernement reconnaît que 524,000 personnes cherchent du travail, ainsi que le prouvent les chiffres mêmes du ministre du Travail (M. Gregg), cela devrait constituer un avertissement. Monsieur l'Orateur, lorsqu'on est averti, cela veut dire qu'il est temps d'agir. Il ne faut pas risquer la catastrophe. Qu'on place les poutres par-dessus, comme on l'a fait sur le chantier dont je parlais il y a un instant.

Je ne crois pas qu'il en est d'entre nous qui voudraient voir revenir les années 30, les années de la faim. Mais le Gouvernement me permettra de lui dire qu'ayant été prévenu qu'il y a en ce moment plus d'un demi-million de chômeurs, s'il n'agit pas et que cette tendance se perpétue, on pourra conclure de cette indifférence impitoyable qu'il n'a pas compris les leçons des années 1929 à 1939. J'en sais quelque chose.

J'ai entendu les membres du Gouvernement et je sais quelle est leur attitude au sujet du problème du chômage. Le mieux qui puisse leur arriver ce serait d'avoir à subsister sur l'assurance-chômage ou d'avoir, aujourd'hui, à vivre pendant quelque temps comme ceux qui, n'ayant pas droit à l'assurance-chômage ne peuvent trouver de travail. Ils auraient dû vivre pendant la crise, de 1929 à 1939.